

FTGQ Express



Cet automne

Novembre 2003

Oyé! Oyé!

Nous sommes heureux de vous annoncer, enfin, la tenue du tirage annuel de la FTGQ, pour une deuxième année consécutive. C'est le moment idéal d'encourager votre Fédération en vous procurant quelques billets et en incitant votre entourage à faire de même.

Comme l'an dernier, vous pourrez vous procurer des billets pour la modique somme de 2\$ chacun. De plus, nous sommes fiers de vous annoncer que le tirage 2004 sera plus alléchant puisque nous avons ajouté une nouveauté tout en haussant la valeur des prix alloués. Au superbe VTT et au magnifique voyage de pêche SÉPAQ, offerts l'année dernière, nous avons cru bon d'ajouter un produit indispensable pour le trappeur québécois: une motoneige.

Encore cette année les associations régionales affiliées auront un rôle de premier plan à jouer dans l'atteinte de nos objectifs de vente de billets. Il sera donc possible de vous procurer des billets auprès de celles-ci ou encore au

siège social de la FTGQ. Nous vous aviserons dès le début de la mise en vente des billets. La collaboration de tous est essentielle, car ce tirage représente une des sources principales de financement de l'organisme.

Le tirage aura lieu lors de la troisième édition du Woodstock du trappeur qui se tiendra du 13 au 15 août 2004, à Québec. Les billets devraient être disponibles au début de décembre, juste à temps pour la période des fêtes. Quelle meilleure façon de se faire un petit cadeau tout en soutenant le travail de la FTGQ!

*Nous comptons sur vous.
Participez en grand nombre!*

Mélanie Germain
Technicienne comptable

Sommaire

Nouveau dépliant PGAF 2
Redevances payables en 2003-2004 2
Tirage des prix pour carte de membre 2003 2

Calendrier PGAF 2
Salon du trappeur 2004 3

Faites la promotion de votre passion!

C est tout récemment que nous avons ajouté un «petit nouveau» à notre gamme de documents publicitaires.



Suite à la nouvelle réforme et dans un esprit de recrutement, la FTGQ et la FAPAQ ont collaboré à la production d'un nouveau dépliant «Piégeage et gestion des animaux à fourrure (PGAF)», document qui est à la fois promotionnel et informatif. Bien sûr, cette nouvelle publication est appuyée par le Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF).

Dans le même ordre d'idées, un dépliant «Piégeage et gestion des canidés (PIGEC)» sera produit prochainement. Il visera à faire connaître davantage l'existence de cette formation qui semble trop souvent oubliée par manque de publicités et de moniteurs...

Je profite donc de cette occasion pour inviter les gens qui sont intéressés et formés, à devenir formateur PIGEC!

Vous connaissez une personne désireuse de suivre ces types de formation? Offrez-lui la chance de prendre les informations qui faciliteront son inscription... Le dépliant PGAF, avec sa nouvelle image, est disponible au bureau de la FTGQ, sur demande.

Isabelle Simard, graphiste

Redevances payables en 2003-2004

Vous n'êtes pas sans savoir que les redevances (aussi appelées royautés ou droits régaliens) versées par les piégeurs sont ajustées à chaque année et se retrouvent dans les coffres du Conseil du trésor du Québec.

En fait, cette valeur est ajustée annuellement et correspond, par espèce, à 5% du prix moyen établi deux ans auparavant. Il est évident que dans certain cas, notamment lorsque le marché fluctue de façon importante en peu de temps, ce décalage de deux ans fait que le taux peut sembler exagérément élevé ou bas, selon le cas. Par contre, à moyen et long termes, les écarts s'annulent.

Dans le tableau suivant, vous retrouverez les taux applicables à chacune des espèces pour la présente saison de piégeage, soit 2003-2004. À titre d'information, ces taux sont effectifs pour la période comprise entre le 1er octobre 2003 et le 30 septembre 2004.

Marianne Gagnier
Superviseure / Biologiste FTGQ

Espèce	Redevance 2003-2004
Belette	0,24 \$
Ours blanc	40,26 \$
Castor	1,23 \$
Pékan	2,17 \$
Coyote	1,67 \$
Rat musqué	0,24 \$
Écureuil	0,08 \$
Raton laveur	0,86 \$
Loup	4,30 \$
Renard argenté	1,52 \$
Loutre	4,68 \$
Renard arctique	1,23 \$
Lynx du Canada	5,37 \$
Renard croisé	2,35 \$
Martre	2,25 \$
Renard roux	2,35 \$
Mouffette	0,38 \$
Vison	0,84 \$
Ours noir	5,82 \$

Tirage des prix pour la carte de membre 2003

Comme l'année dernière, nous allons effectuer le tirage pour la carte de membre de la FTGQ. Souvenons-nous que le but de ce tirage au sort est de stimuler le renouvellement ainsi que l'adhésion de nouveaux membres. Je tiens à rappeler aux associations régionales d'envoyer leur liste avant le 7 novembre.

1^{er} Prix Un certificat-cadeaux de 250\$, offert par Richard Robitaille Fourrures.

2^e Prix Les guides Mammifères du Québec et de l'Est du Canada et Oiseaux du Québec et des Maritimes, offerts par la maison d'édition Michel Quintin.

3^e Prix Une casquette, une épinglette et un T-shirt de la FTGQ, offerts par cette dernière.

Aussi, n'oubliez pas de me faire parvenir votre liste de vos membres abonnés à la revue LE COUREUR DES BOIS, car la parution de décembre prochain sera publiée dans très peu de temps!

Calendrier PGAF 2004

Nous tenons à vous aviser que les dates des sessions PGAF 2004 sont maintenant disponibles, par calendrier.

Soyez sans gêne! Téléphonnez-nous ou envoyez-nous un courriel et il nous fera plaisir de vous les faire parvenir.
ef.sweeney@ftgq.qc.ca
OU 1.866.260.7644

Émilie-Fanny Sweeney
Secrétaire Exécutive

Un aperçu du Salon du trappeur 2004



Le Salon du trappeur 2003 a remporté un vif succès, tout le monde la sait. Pour 2004, la formule du traditionnel salon sera quelque peu modifiée.

En effet, avec la non-attribution de subventions pour l'événement de 2004, de la part du nouveau Gouvernement, et la diminution du nombre d'employés travaillant pour la FTGQ, nous nous sommes vus dans l'obligation d'opter pour une autre façon de nous réunir tous. Plusieurs autres facteurs ont évidemment influencé notre choix de ne pas répéter l'expérience de l'année dernière, dont les coûts élevés rattachés à ce genre d'événement de même que l'absence de salles à louer répondant à nos besoins, à ce moment de l'année, et à nos moyens financiers.

Nous nous sommes donc dirigés, pour cette année, vers une toute autre formule qui est d'intégrer une partie du concept du Salon du trappeur 2003 au célèbre et très populaire Salon Camping, Plein air, Chasse et Pêche de Québec. Ce Salon se tiendra au Centre de foires d'ExpoCité, du 11 au 14 mars 2004. La FTGQ y sera donc présente et formera, avec ses associations, une section piégeage qui aura pour but de démystifier la pratique actuelle de ce métier, de faire connaître les espèces et les techniques et d'expliquer la nécessité du travail des piégeurs dans la gestion adéquate de la faune et de ses habitats, et ce, tout en tentant de redonner aux Québécois l'envie de s'adonner à ce magnifique métier.

Pour l'occasion, les associations participantes ont été invitées à se choisir une thématique relative au piégeage qui donnera le ton à l'atmosphère de leur kiosque. Plus de 25000 visiteurs passent à ce Salon au cours des trois journées et demie d'ouverture. Cela représente, sans con-

redit, l'occasion rêvée de reconquérir le cœur des Québécois, tant en regard de la pratique du trappage que de la fierté de se vêtir de superbes fourrures sauvages prélevées chez nous. Nous irons ainsi chercher la relève et le soutien populaire dont nous avons tant besoin.

Le Salon Camping, Plein air, Chasse et Pêche accueille, chaque année, des certaines de piégeurs qui sont également chasseurs, pêcheurs et amateurs de plein air, pour la plupart. C'est ce que nous avons constaté l'année dernière lors de notre présence à ce salon qui précédait le nôtre d'une semaine. Force est de reconnaître que nous ferons ainsi une pierre deux coups en rejoignant plusieurs de nos collègues trappeurs des régions qui ne peuvent effectuer le voyage jusqu'à Québec, deux semaines consécutives.

La superficie du salon auquel nous participerons, en 2004, sera environ quatre fois plus grande que celle que nous occupions en 2003. Le prix d'entrée sera sensiblement le même que celui que nous avons établi l'an dernier. Les frais de stationnement demeureront semblables à ceux en vigueur lors de notre Salon. Notez bien qu'il est facile d'accéder aux stationnements gratuits des centres commerciaux se trouvant à proximité du site.

Pour ce qui est des activités pour les piégeurs qui auront lieu lors de l'événement, l'horaire exact reste à déterminer et devrait être fixé dans le courant du mois de février. Néanmoins, soyez assurés qu'il y aura des conférences, des ateliers, des parades de mode, la remise du prix

Pierre Esprit-Radisson et un souper organisé pour le samedi soir. Chose certaine, l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres de la FTGQ se tiendra lors de ce Salon, comme nous l'avions fait l'an dernier.

En ce qui a trait au souper, nous opterons probablement pour le style buffet pour ce repas à caractère convivial. Cette formule devrait plaire à tout le monde tout en apaisant les appétits en tous genres. Les détails concernant ce souper vous parviendront ultérieurement. Veuillez également prendre note que des réservations seront fort probablement exigées afin d'évaluer adéquatement le nombre de couverts et la quantité de nourriture à préparer.

Encore cette année, tous les commerçants et marchands ayant un lien avec l'activité de piégeage seront invités à se joindre à nous, à bord de notre section piégeage qui regroupera, nous le souhaitons tous, un maximum d'artisans du monde de la fourrure.

Surveillez les prochaines parutions du FTGQ Express ainsi que les mises à jour de notre site Internet (www.ftgq.qc.ca) pour être à l'affût des développements dans ce dossier.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous 1 866 260-7644 ou marianne.gagnier@ftgq.qc.ca.

Marianne Gagnier
Superviseure / Biologiste

Le FTGQ Express

Le FTGQ Express est un mensuel publié 10 fois par année. Sa parution est le 1er du mois.

Faites parvenir vos communiqués ou vos annonces spéciales au responsable par télécopieur ou par courriel avant le 15 de chaque mois. Nous nous réservons le droit de limiter le texte.

Texte: Marianne Gagnier • Mélanie Germain • Émilie-Fanny Sweeney • Graphisme: Isabelle Simard • Correction: Christiane Paré

1737, rue Champigny Est • Sainte-Foy, (Québec), G2G 1A6 • Tél.: 418.872.7644 • Fax: 418.872.6131 • www.ftgq.qc.ca